



<http://cda54.athle.com>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME
MEURTHE-ET-MOSELLE
Maison des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



**Championnats de Meurthe et Moselle et de Meuse indoor
Individuels C/J/E/S/V
Dimanche 8 janvier 2012 à METZ (L'Anneau)**

Horaires

11H30	Ouverture de la chambre d'appel - Formation du jury					
	Courses	Hauteur	Longueur	T. Saut	Perche	Poids
12H00	3000m et 5000m marche TC H&F		CH			CH
12H30	60m haies CF séries	CJS F		CJS F	CJS F	
12H35	60m haies JS F séries					
12H40	60m haies CH séries					
12H50	60m haies JS H séries					
13H00	60m haies JS H séries					CF
13H10	60m CJS F séries					
13H30	60m CJS H séries		JSH			
14H15	60m haies JS H finale					JH
14H25	60m haies CH finale					
14H35	60m haies JS F finale					
14H45	60m haies CF finale					
15H00	60m CJS F finale	CJS H	CF	CJS H	CJS H	
15H10	60m CJS H finale					SH
15H20	800m CJS F finale					
15H30	800m CJS H finale					
15H45	200m CJS F finales					
16H10	200m CJS H finales		JS F			JSF
16H40	400m JS F finales					
16H50	400m JS H finales					
17H05	1500m CJS F					
17H15	1500m CJS H					
17H25	Relais 4x200m					
17H35	FIN DE REUNION					

Le programme horaire pourra être modifié en fonction du nombre d'athlètes présents.
Les concours de longueur et de poids s'enchaînent, donc attention à suivre les concours pour l'horaire de départ.

Attention : aux nouvelles modifications règlementaires au 1 janvier 2012

Règlement des Championnats de Meurthe et Moselle et Meuse indoor

ATTENTION: Championnats ouverts à partir de Cadets. Les minimes ne sont pas autorisé(e)s à participer. Catégorie au 1er janvier 2012.

• La participation des athlètes hors Comités 54 et 55 est limitée aux athlètes de la Ligue Lorraine et des ligues voisines. Seuls les athlètes hors ligues de Lorraine devront s'acquitter d'un droit de participation de 6,00 € payable lors de l'inscription obligatoire en chambre d'appel. Tous les athlètes devront respecter le règlement ci-dessous et les clubs la présence de leurs officiels.

• **Catégories** : Cadets - Juniors - (Espoirs/Seniors/Vétérans = 1 seule catégorie)

• **60m** :

- Cadets - Juniors - Seniors - Vétérans (1 seule catégorie) = séries hétérogènes - Finale A et B de niveau.

• **60m Haies** : séries et finales par catégories.

• **Courses de 200m et plus** :

- Séries homogènes de niveau selon les temps d'engagement.

- Classement aux temps.

- Marche : Epreuve de 5000m et 3000m en simultanée H et F TC

• **Montées de barres** :

- **Hauteur Femmes** :
1,10m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,55m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,70m
puis de 2 en 2 cm.

- **Hauteur Hommes** :

Cadets : 1,20m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.

Juniors/Seniors : 1,50m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.

- **Perche Femmes**:

1,60m puis 1,80m - 2m - 2,20m - 2,40m puis de 10 en 10cm.

- **Perche C/J/S Hommes** :

2,40m puis de 20 en 20cm jusqu'à 4,00m puis de 10 en 10cm.

Pas de barrage en cas d'aequo aux concours de hauteur et de perche

• **Nombre d'essais au Poids - Longueur - Triple saut** :

4 essais pour toutes les catégories et pour l'ensemble du concours

• **Engagements** : en ligne sur le site du CDA54 (cda54.athle.com) gratuit. Clôture automatique le 6 janvier 2012 à minuit. En cas d'inscription sur place, **paiement d'une pénalité de 10 € payable à l'inscription par athlète**

• **Chambre d'appel** : Confirmation à la chambre d'appel entre 1^h et 30' minutes avant l'épreuve.

• **Officiels** : Chaque club participant doit impérativement fournir au minimum 1 officiel pour 5 athlètes : noms, n° licence et qualification des officiels présents seront à envoyer à Francis DESLOGES (francis.desloges@orange.fr) avant le 6 janvier 2012 **Tout club ne respectant ce quota ne sera pas autorisé à participer.**